

Envoyé en préfecture le 22/07/2024

Reçu en préfecture le 22/07/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 060-216006676-20240719-202425-DE



COMMUNE DE VILLE (Oise)

Siège : Mairie 5, rue de la mairie 60400 VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 05/07/2024 - Date de publication : 22/07/2024

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 8 - Votants : 13

OBJET : Renouvellement de Délégation du Service Public d'assainissement, présentation des différents modes de gestion – Principe et lancement de la procédure N° 2024 25

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 juillet à 19 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Ville sous la présidence de Monsieur Philippe BARBILLON, maire.

Présents : Mmes et Ms Philippe BARBILLON - David Cresson - Christophe Carton - Marie-José Pont - Guy Illoul - Yoann Dejonghe - Stéphane François - Sylvie Merklen, formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Brigitte Caron à Marie-José Pont. Morgan Isaac à Philippe Barbillon. Elisabeth Chevallier à Christophe Carton. Jasmine Defacque à Stéphane François. Mary Martin-Parente à David Cresson.

Absent : Antoine Caumartin.

Secrétaire de séance : Marie-José Pont.

Le nombre de conseillers en exercice présents à la séance est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice, **le quorum est donc atteint.**

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'il est possible de déléguer un service public à un délégataire public ou privé.

Le contrat de délégation du service public d'assainissement de VILLE, conclu avec la Société SUEZ arrive à échéance le **18/12/2024.**

Si besoin, un avenant de prolongation devra être envisagé pour permettre l'exécution de la procédure de renouvellement sans risquer d'interrompre la continuité du service.

La procédure de passation des contrats de délégation de service public est définie par les articles L 1411-1 à L 1411-11, R 1411-1 à R 1411-2 et D 1411-3 à D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Préalablement à une telle procédure, l'Assemblée délibérante doit se prononcer sur le principe de la Délégation du Service Public d'assainissement de la commune de VILLE, au vu du rapport établi en application de l'article L 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Au vu de cet exposé et du rapport sur le principe de la délégation du service public d'assainissement de la commune de VILLE, l'assemblée délibérante :

- ✓ **DECIDE** du principe de déléguer sous la forme d'affermage le service public d'assainissement de la commune de VILLE **pour une durée de 12 ans,**
- ✓ **APPROUVE** le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire (rapport sur le principe de la Délégation du Service Public).

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Fait à Ville, le 22 juillet 2024 Le Maire, Philippe BARBILLON



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE
Utilisateur : BARBILLON Phillippe

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	202425
Objet :	Renouvellement de Délégation du Service Public d'assainissement, présentation des différents modes de gestion – Principe et lancement de la
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-19 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	060-216006676-20240719-202425-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216006676-20240719-202425-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DELIBERATION RENOUVELLEMENT DSP ASSAINISSEMENT CHOIX MODES DE GESTION N°202425.pdf Nom métier : 99_DE-060-216006676-20240719-202425-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	348 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : Rapport mode de gestion Ville (60400).pdf Nom métier : 21_RP-060-216006676-20240719-202425-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	806.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 juillet 2024 à 12h41min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 juillet 2024 à 12h41min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 juillet 2024 à 12h41min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 juillet 2024 à 12h42min02s	Reçu par le MI le 2024-07-22